

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement,
techniques et pédagogiques
mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé
de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs

Gérer un dossier Accident du travail / Maladie professionnelle



Cette formation vise à :

- Comprendre et maîtriser les mécanismes de reconnaissance AT/MP
- Appréhender les techniques de gestion d'un dossier AT/MP
- Approcher les contentieux relatifs à la reconnaissance AT/MP



- Dirigeants, Directeurs ou Assistants RH, Sécurité, Protection des Risques Professionnels, Responsables chargés des questions sociales
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques



Programme :

- La définition d'un accident du travail / d'un accident de trajet / d'une maladie professionnelle
- Les formalités déclaratives
- La procédure d'instruction
- L'approche contentieuse

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



480 € HT/stagiaire/session - Adhérent
580 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent